Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900203-20251216-1612202508-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
16 Décembre 2025

N°16.12.2025.08

OBJET :

Marché de rénovation des toitures des salles de sports (Tennis et Fanch Rolland) : Avenants

Date de convocation :
10 Décembre 2025

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	12
Nombre de pouvoirs :	8

Vote :	
Pour :	25
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-cinq, le seize Décembre à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, Mme DAO Aurélie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, Mme LE GALL Laurianne, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, Mme DUMOULIN Murielle, M ALLAIN Frédéric, M PETIT Frédéric, M PERROT Jean-Claude, M AUBIN David.
Etaient absents excusés : M NIHOUARN Raymond, M GUYADER Ronan, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, M GAKIERE Fabrice, M CAM LE NY Maël, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, Mme COURTOIS Sophie, Mme HUGONNET Gwénaëlle, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GUYADER Ronan donne pouvoir à M FEREC Thomas
M GAKIERE Fabrice donne pouvoir à Mme GUILLOU Laurette
M CAM-LE NY donne pouvoir à Mme DAO Aurélie
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M ALLAIN Frédéric
Mme COURTOIS Sophie donne pouvoir à Mme COCOUAL Marie-Laure
Mme HUGONNET Gwénaëlle donne pouvoir à M AUBIN David

M ALLAIN Frédéric a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante qu'en cours de chantier, il parait opportun de valider les travaux modificatifs suivants :

- Du Lot N°02 : CHARPENTE BOIS / COUVERTURE : travaux supplémentaires pour la salle de tennis : fermeture des anciennes sorties de ventilation par mise en place de tôle acier toute hauteur + création d'ouvertures grille de ventilation dans bardage existant (prévu initialement au lot GO) + fermeture et étanchéité du hall d'entrée pour un montant de 9 030.00 € HT

Les travaux de rénovation de la toiture de la salle omnisports F. ROLLAND et de la salle de Tennis couverts comprennent :

- La rénovation totale des toitures, y compris les renforcements de structure des charpentes nécessaires à la mise en place d'une centrale photovoltaïque.
- L'adaptation et la mise à niveau des systèmes de sécurité et d'accessibilité en toiture qui devront permettre d'accéder à tous les pans de toiture des 2 salles de manière à les contrôler et les entretenir en toute sécurité.
- La rénovation des éclairages du plateau sportif et du dojo de la salle F. ROLLAND et du plateau sportif de la salle de Tennis couvert.
- La démolition du bâtiment-couloir liant la salle F. ROLLAND et le Tennis couvert, y compris la mise en place d'une menuiserie d'accès au hall du RDC et d'un escalier métallique extérieur d'accès à la salle du dojo à l'étage.

La mission de maîtrise d'œuvre (études et suivi de travaux) a été confiée au bureau d'études B3E

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900203-20251216-1612202508-DE

(QUIMPER).

Le marché de travaux comprend 6 lots et a été attribué comme suit :

- Le Conseil Municipal a attribué les lots 1, 2, 4, 5 et 6 par délibération du 13 novembre 2024
- Le Conseil Municipal a attribué le lot 3 + avenant n°1 au lot 1 (fondations de l'escalier) par délibération du 20 décembre 2024
- Le Conseil Municipal a validé un avenants n°1 au lot 2 CHARPENTE BOIS (capotages extérieurs d'éléments de charpente) et un avenant n°1 au lot 4 relatif à l'option de système de gestion de l'éclairage par délibération du 06/03/2025
- Le Conseil Le Conseil Municipal a validé un avenant n°2 au lot 4 - Electricité CFO/CFA (5 luminaires LED du vestiaire DOJO + 2 sirènes SSI) par délibération du 17/06/2025.
- Le Conseil Municipal a validé un l'avenant N°2 au lot 2 (Charpente bois/Couverture) pour un montant total de – 858,69 € HT au bénéfice de l'entreprise PCB par délibération du 30/09/2025.
- Le Conseil Municipal a validé un avenant N°3 au lot 2 (CHARPENTE BOIS / COUVERTURE) pour un montant total de +4 129,00 € HT au bénéfice de l'entreprise EMG et un avenant N°1 au lot 6 (PLATRERIE/PEINTURE) pour un montant total de +1 467,22 € HT au bénéfice de l'entreprise RODRIGUEZ-GEGO par délibération du 12/11/2025.

HT	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	TOTAL
MI	**105 000,00**	**865 275,69**	**25 027,07**	**62 717,66**	**49 949,93**	**21 036,77**	1 129 007,12
Av. N°1	2 500,00	8 692,13	_	8 147,00	_	1 467,22	20 806,35
Av. N°2	_	- 858,69	_	2 898,44	_	_	2 039,75
Av. N°3	_	4 129,00	_	_	_	_	4 129,00
MI+A	107 500,00	877 238,13	25 027,07	73 763,10	49 949,93	22 503,99	1 155 982,22
	2%	1%	0%	18%	0%	7%	2%

Nouvel avenant

En cours de chantier, il parait opportun de valider les travaux modificatifs suivants :

- **Avenant N°4 au lot N°3 : CHARPENTE BOIS / COUVERTURE :** travaux supplémentaires pour la salle de tennis : fermeture des anciennes sorties de ventilation par mise en place de tôle acier toute hauteur + création d'ouvertures grille de ventilation dans bardage existant (prévu initialement au lot GO) + fermeture et étanchéité du hall d'entrée pour un montant de **9 030,00 € HT** au bénéfice de l'entreprise SMAC.

Montant du marché Lot 2 initial	865 275,00 € HT
Montant du marché Lot 2 après avenants	886 267,44 € HT + 2 %

Bilan des modifications apportées au marché initial

HT	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	TOTAL
MI	**105 000,00**	**865 275,69**	**25 027,07**	**62 717,66**	**49 949,93**	**21 036,77**	1 129 007,12
Av. N°1	2 500,00	8 692,13	_	8 147,00	_	1 467,22	20 806,35
Av. N°2	_	- 858,69	_	2 898,44	_	_	2 039,75
Av. N°3	_	4 129,00	_	_	_	_	4 129,00
Av. N°4	_	9 030,00	_	_	_	_	9 030,00
MI+A	107 500,00	886 268,13	25 027,07	73 763,10	49 949,93	22 503,99	1 165 012,22
	2%	2%	0%	18%	0%	7%	3%

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900203-20251216-1612202508-DE

Montant du marché initial	[illegible]
Montant du marché après avenants	1 165 012,22 € HT + 03 %

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission urbanisme travaux aménagement du 1er décembre 2025,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres :

- D'approuver l'avenant N°4 au lot 2 (CHARPENTE BOIS / COUVERTURE) pour un montant total de +9 030,00 € HT au bénéfice de l'entreprise SMAC.

Fait et délibéré le 16 Décembre 2025

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900203-20251216-1612202508-DE